



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 6 - SAISON 2024/2025

Réunion restreinte du vendredi 28 mars 2025

Préside	Aurélien NAPLOSZEK
Présents	Stéphane CAPUT, Grégory CARREAU, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT,
Excusés	Eddy CANTONNET, Jean-Paul SANDALO

1. PV de la réunion restreinte du 21 février 2025.

Le PV de la réunion restreinte du vendredi 21 février 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan des rassemblements de mi-saison des 08 et 15 mars 2025.

Bilan chiffré :

108 arbitres, toutes catégories confondues y compris les arbitres de clubs, et **7** observateurs étaient convoqués les 08 et 15 mars dernier pour les rassemblements de mi-saison.

49 l'ont été à Voillecomte plus un observateur, **59** à Nogent et **6** observateurs.

10 arbitres étaient dument excusés pour raisons médicales ou professionnelles (6 à Voillecomte et 4 à Nogent) et **8** autres ont été notés absents (5 à Voillecomte et 3 à Nogent).

Ces derniers ont été entendus pour explications de leurs absences par la CDA, qui a décidé de l'application du RI au cas par cas.

Les arbitres de club ont boudé majoritairement les rassemblements puisque **9** étaient absents sur les 15 que compte cet effectif. (4 à Voillecomte dont 1 excusé et 5 à Nogent)

Ces deux rassemblements ont été bien accueillis par l'ensemble des participants, tous très attentifs aux consignes et nouvelles directives données par l'encadrement. La présence à Voillecomte de **Christophe ADAM**, CTA, a été comme d'habitude très appréciée, de par son humour et la qualité de ses interventions.

Domage qu'il n'ait pu se libérer pour participer à celui de Nogent.

La commission remercie les municipalités de Voillecomte et Nogent pour leur contribution à la réalisation de ces deux rassemblements.

Merci également à l'UNAF pour avoir assuré de façon conviviale l'ouverture et la clôture de ces stages.

3. Point sur les désignations.

Stéphane CAPUT regrette encore et toujours le trop grand nombre d'indisponibilités notamment chez les arbitres D3, les stagiaires et les arbitres-joueurs. La couverture des matchs est constamment un casse-tête et il est obligé de s'expliquer devant certains clubs qui lui demandent pourquoi ils n'ont pratiquement jamais d'arbitres désignés sur leurs rencontres.

Au sujet des indisponibilités, il demande à chaque arbitre de bien poser leur indisponibilité dans le délai **J-15 strict**. Par exemple, pour une indisponibilité demandée pour le dimanche 30, celle-ci doit avoir été posée le vendredi 14 dernier délai. Il établit généralement ses désignations le samedi matin.

Il va de soi que J-15 est un minimum et que des indisponibilités prévues de longues dates doivent être posées plusieurs semaines, voire mois, à l'avance.

Il rappelle qu'une indisponibilité tardive, en cas d'imprévu de dernière minute, doit être justifiée par un document (attestation employeur, certificat médical...)

Stéphane demande également que les désignations soient vérifiées jusqu'au dimanche matin.

Autre point de précision de Stéphane : des désignations sur des matchs de catégories inférieures à celle de l'arbitre ne sont pas des sanctions mais répondent à des besoins. Aucune désignation n'est effectuée au hasard et toutes ont une bonne raison. D'autre part la CDA précise qu'il faut aussi savoir accepter ses désignations avec humilité, partant du principe que l'arbitre est à la disposition de sa CDA pour servir les obligations et intérêts de celle-ci.

En ce qui concerne les jeunes arbitres, **Grégory CARREAU** se dit satisfait de l'augmentation de son effectif, suite aux deux dernières FIA, ce qui lui permet de couvrir des rencontres qui ne l'étaient pas en début d'année. Satisfait également de la disponibilité de son réservoir de seniors volontaires qui lui permet de couvrir les nombreuses rencontres de Ligue.

Les retours d'accompagnements des jeunes stagiaires sont plutôt positifs, ce qui est prometteur pour l'avenir de la catégorie JAD. Les derniers examens terrains de la promotion 2023/2024 sont en cours de finalisation et seront clôturés courant avril.

Concernant les indisponibilités, Grégory rappelle une nouvelle fois de ne pas attendre le dernier moment pour en poser une, car il confie que cela devient usant et fatiguant d'être obligé de modifier les désignations de 2 ou 3 personnes à cause d'une indisponibilité posée tardivement. Ces modifications de dernières minutes lui font perdre beaucoup trop de temps et sont sources d'exaspération.

Il fait ses désignations le jeudi, soit à j-16 du match, donc les indisponibilités doivent être mise en ligne au plus tard le mercredi soir.

4. Point sur les observations, accompagnements et examens terrain.

Didier GUIOLARD nous fait un point sur les observations depuis la reprise de février 2025.

Un total de 24 observations, seniors et JAD confondus, a été réalisé.

Il reste 5 observations à faire chez les D1 et les D2 ainsi que 3 chez les D3. Une observation reste à réaliser en catégorie AA1 et 3 en AA2.

Les dernières observations des JAD seront réalisées en mai.

Un gros effort d'accompagnement a été fait sur les arbitres stagiaires, adultes comme jeunes, avec 23 réalisations.

4 examens terrain se sont déroulés depuis la reprise, avec pour résultat la validation de 3 jeunes arbitres stagiaires et l'échec d'un stagiaire adulte.

Félicitations donc à nos jeunes arbitres stagiaires **Anaë AUBERT**, **Lorys CAPUT CHENAUX** et **Adam VIGNERON** pour l'obtention ce mois-ci de leur examen terrain.

Le stagiaire adulte ayant échoué à son examen terrain se verra, conformément au règlement, proposer une seconde tentative avant la fin de la saison.

Concernant les examens terrain de la promotion 2023/2024, 2 stagiaires adultes feront leur seconde tentative avant la fin de la saison et 4 stagiaires jeunes seront vus pour validation également d'ici la fin de saison.

5. Echos de la Commission de Discipline.

Hervé DENUILLY rappelle, en tant que représentant des arbitres en Commission de Discipline, l'obligation qui est faite à chacun d'établir un rapport circonstancié pour tout incident constaté au cours d'une rencontre dans un délai maximum de 48h00.

Il demande que le rapport soit le plus précis possible en relatant en détail les faits constatés. Dans le cas d'une exclusion, faire très attention d'indiquer le bon motif.

6. Courriers divers.

Courriel du club de **NEUILLY L'EVEQUE** en date du 24 février 2025 se plaignant de la prestation d'arbitres officiels. Courrier transmis aux services du District concernés pour suites à donner.

Courriel du club de l'**ORNEL** en date du 17 mars 2025 se plaignant de la prestation d'un arbitre assistant officiel. Courrier transmis aux services du district concernés pour suites à donner.

Courriel du 25 mars 2025 de **Thierry ROSENSTEIN**, président du **FC PREZ-BOURMONT**, félicitant le trio arbitral pour leur excellente prestation lors de la rencontre opposant son club à celui de Neufchâteau le 22 mars 2025.

Courriel de **MAXIME KANDEL** daté du 13 mars 2025 nous informant de sa démission du Comité directeur du District et par conséquent de celle de représentant du CoDir à la CDA. La commission le remercie sincèrement pour les services et actions rendus et lui souhaite une bonne continuation.

Courriel de **Jérémy MAILLARD**, AA1, en date du 22 mars 2025, nous informant de son arrêt de l'arbitrage avec effet immédiat. La commission prend note de sa décision et le remercie vivement pour toutes ses années au service de l'arbitrage.

Courriel de **Charles JOLLY**, AA1 et représentant des arbitres en Commission d'Appel du District, daté du 28 mars 2025, nous annonçant sa démission de cette commission. Pris note.

Courriel de **Romain DELPLANQUE**, D1, du 20 janvier 2025, faisant acte d'une candidature Ligue. Réponse lui sera donnée par le président.

Courrier d'**Olivier RENARD**, D1, daté du 24 mars 2025, faisant état d'une demande de changement de catégorie. Réponse lui sera donnée en fin de saison après la réunion plénière du 21 mai 2025.

7. Questions et informations diverses.

La commission, à la demande de la CRA, décide, après concertation, des dates des futures FIA :

FIA 1 : Elle se déroulera les 04, 11, 18 et 25 octobre 2025 dans le sud du département. Deux lieux sont envisagés qui resteront à déterminer prochainement.

FIA 2 : Elle se déroulera les 24 et 31 janvier, 07 et 14 février 2026 dans le nord du département. Deux lieux sont également envisagés qui resteront aussi à déterminer.

Aurélien NAPLOSEZK nous relate les échos de la dernière réunion de la CRA à laquelle il a participé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20H40.

Prochaine réunion prévue : restreinte en visioconférence le vendredi 25 avril 2025.

Le Secrétaire
Michel MICHAUT



Le Président
Aurélien NAPLOSEZK

